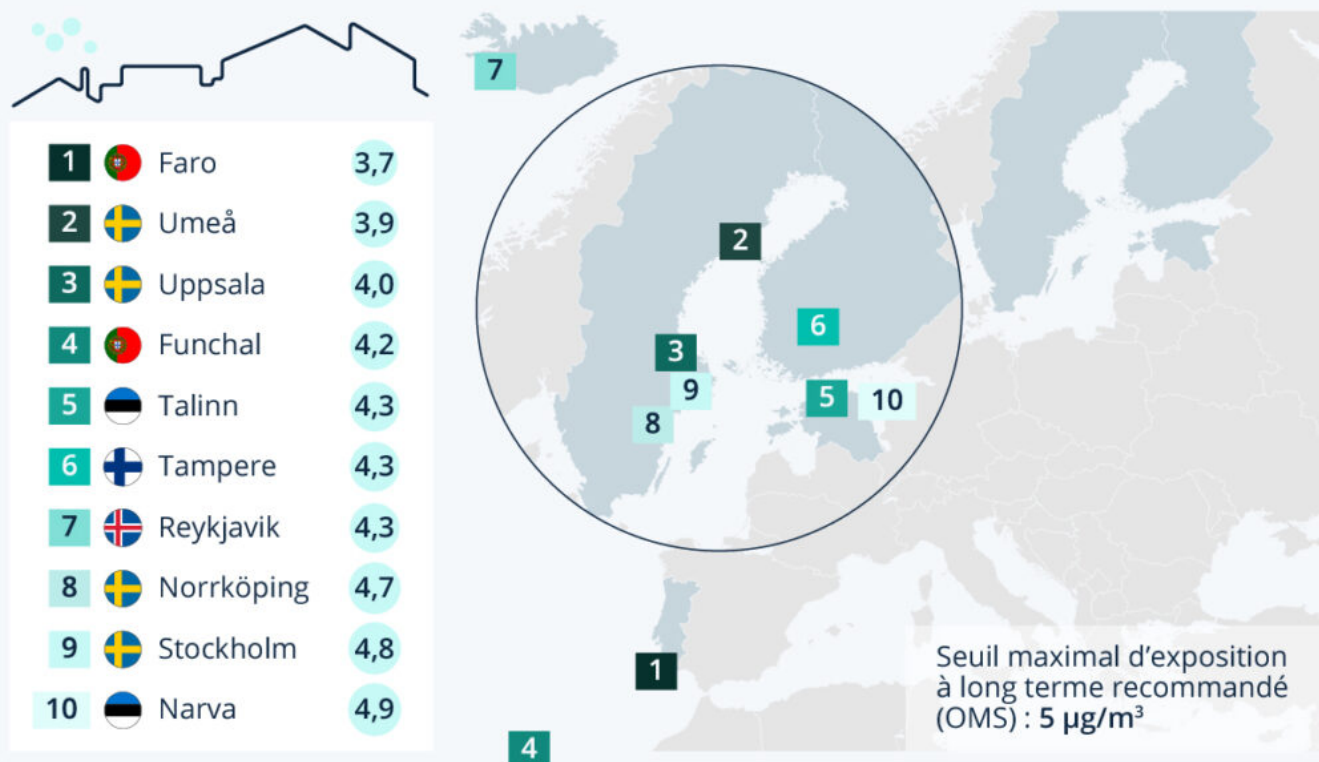


Ecrit par le 14 avril 2025

Les dix villes les moins polluées d'Europe

Les villes les moins polluées d'Europe

Concentration moyenne de particules fines (PM2.5) en 2021 et 2022, en microgrammes par mètre cube d'air



Source : Agence européenne pour l'environnement via Toute l'Europe



statista

Les particules fines PM2.5, particules dont la taille est inférieure à 2,5 micromètres, sont émises dans

Ecrit par le 14 avril 2025

l'atmosphère lors de la [combustion de matières premières](#), principalement pour le chauffage et le transport, ainsi que lors de l'utilisation de certains pesticides. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la pollution de l'air serait responsable de plus de quatre millions de décès chaque année, et une exposition prolongée aux particules fines pourrait causer ou aggraver de nombreux problèmes de santé comme les troubles cardiovasculaires, l'obésité et le diabète. Depuis 2021, l'OMS recommande un niveau maximal de cinq microgrammes de PM2.5 par mètre cube d'air pour une exposition prolongée. En Europe, [presque toutes les villes](#) dépassent ce seuil.

Cependant, comme le montre notre infographie, basée sur des données de l'Agence européenne pour l'environnement compilées par le site [Toute l'Europe](#), dix villes d'Europe se maintenaient en dessous du niveau de particules fines recommandé par l'OMS. En 2021-2022, la ville européenne la moins polluée de l'étude était Faro, au Portugal, où la concentration moyenne de PM2.5 dans l'air n'était que de 3,7 µg/m³. Venaient ensuite deux villes suédoises, Umeå (3,9 µg/m³) et Uppsala (4 µg/m³). En France, aucune des villes analysées ne se situait en dessous du niveau fixé par l'OMS. Les villes françaises les moins polluées étaient Brest, avec une moyenne de 6,8 µg/m³, et Saint-Brieuc (7,2 µg/m³).

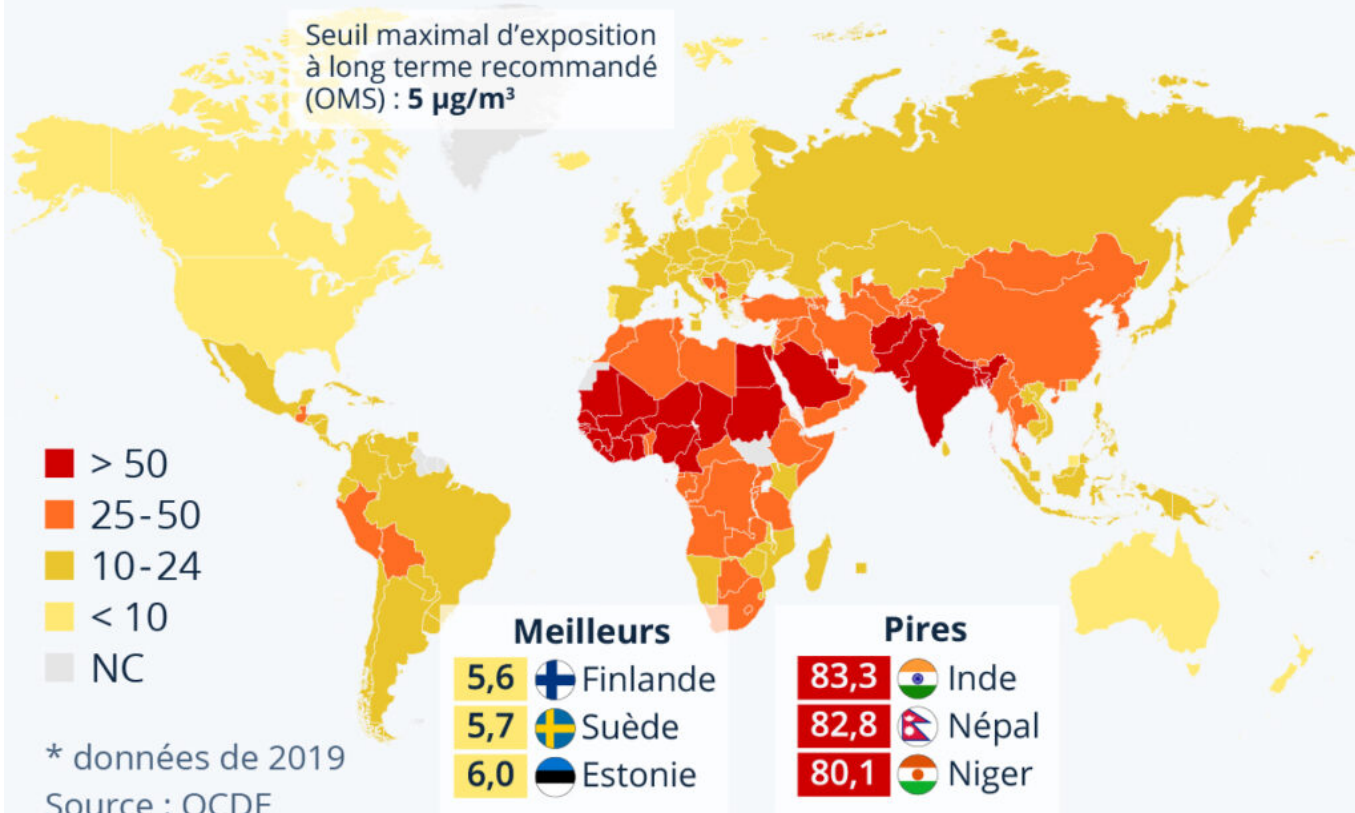
De Valentine Fourreau pour Statista

La quasi-totalité de l'humanité respire un air trop pollué

Ecrit par le 14 avril 2025

La quasi-totalité de l'humanité respire un air trop pollué

Niveau moyen d'exposition des populations aux particules fines (PM2,5) par pays/territoire, en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ *



Selon une étude de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la quasi-totalité de la population mondiale (99 %) respire un air qui dépasse la limite recommandée pour la santé en matière de polluant, fixée pour les particules fines (PM2,5) à $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$ pour une exposition à long terme. Plus de 6 000 villes dans 117 pays surveillent désormais la qualité de l'air, mais leurs habitants y respirent toujours des niveaux dangereux de particules fines et de dioxyde d'azote. Comme le montre notre carte, les populations vivant

Ecrit par le 14 avril 2025

dans des pays à revenu faible ou intermédiaire sont de loin les plus exposées.

Seuls quelques pays nordiques et de l'hémisphère sud affichaient un niveau moyen d'exposition des populations proche du seuil maximal recommandé en 2019 (dernières données disponibles) : la Finlande (5,6), la Suède (5,7), l'Estonie (6,0), la Nouvelle-Zélande (6,1) et l'Islande (6,4). Ailleurs en Europe, les taux moyens étaient globalement 2 à 5 fois supérieurs à cette limite, comme en Suisse (10), en France (11), en Allemagne (12), en Italie (16), en Bulgarie (20) et en Pologne (23).

À l'opposé de l'échelle, l'Inde, qui abrite parmi les villes les plus polluées du monde, présentait le niveau moyen d'exposition des populations aux particules fines le plus élevé : 83 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (PM_{2,5}) – soit plus de 16 fois le seuil maximal recommandé. Le Népal, le Niger et le Qatar étaient les trois autres pays de la planète où le niveau moyen d'exposition avoisinait les 80 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

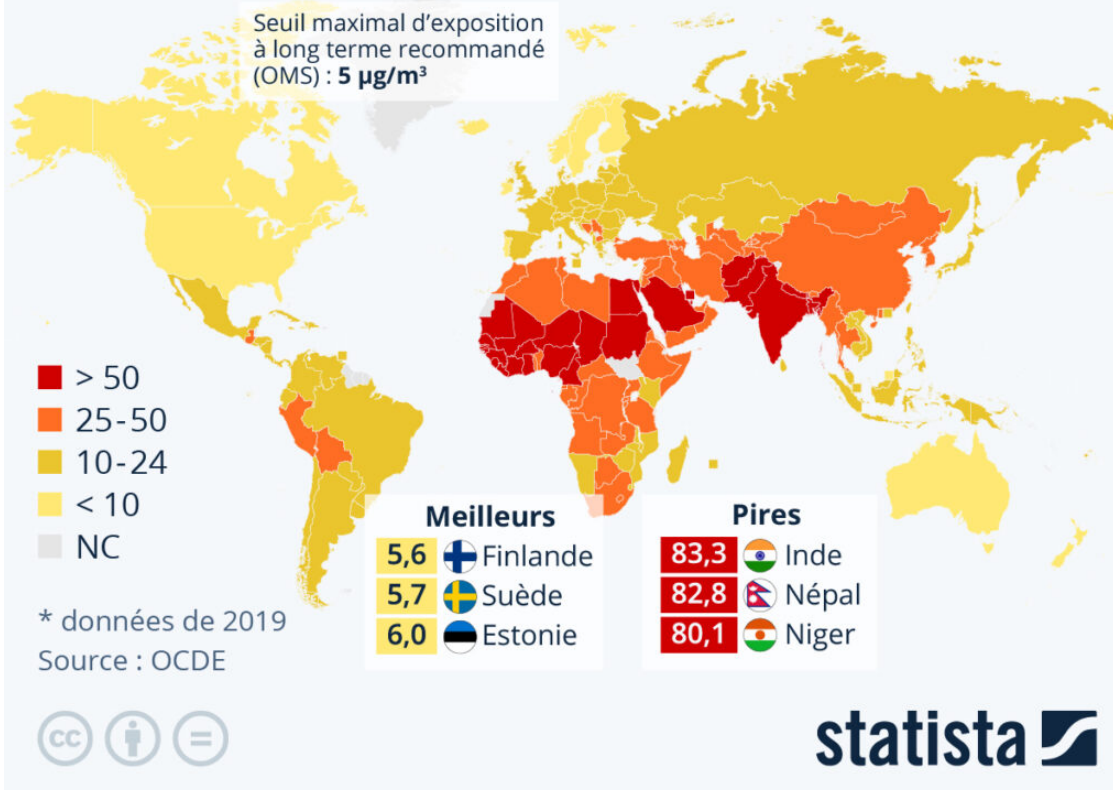
Ces conclusions ont incité l'OMS à mettre en évidence l'importance de la poursuite de la réduction de l'utilisation des combustibles fossiles et l'adoption d'autres mesures (développement des mobilités durables), pour faire baisser les niveaux de pollution de l'air dans les zones urbaines, où vit la majeure partie de la population. Selon l'OMS, la pollution atmosphérique serait la cause de plus de 6 millions de décès prématurés par an à l'échelle mondiale.

Ecrit par le 14 avril 2025

La quasi-totalité de l'humanité respire un air trop pollué

Niveau moyen d'exposition des populations aux particules fines (PM2,5) par pays/territoire, en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ *

Seuil maximal d'exposition à long terme recommandé (OMS) : $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$



De [Tristan Gaudiaut](#) pour Statista

Industrie : La cimenterie de Beaucaire parmi

Ecrit par le 14 avril 2025

les 50 plus gros émetteurs français de CO2

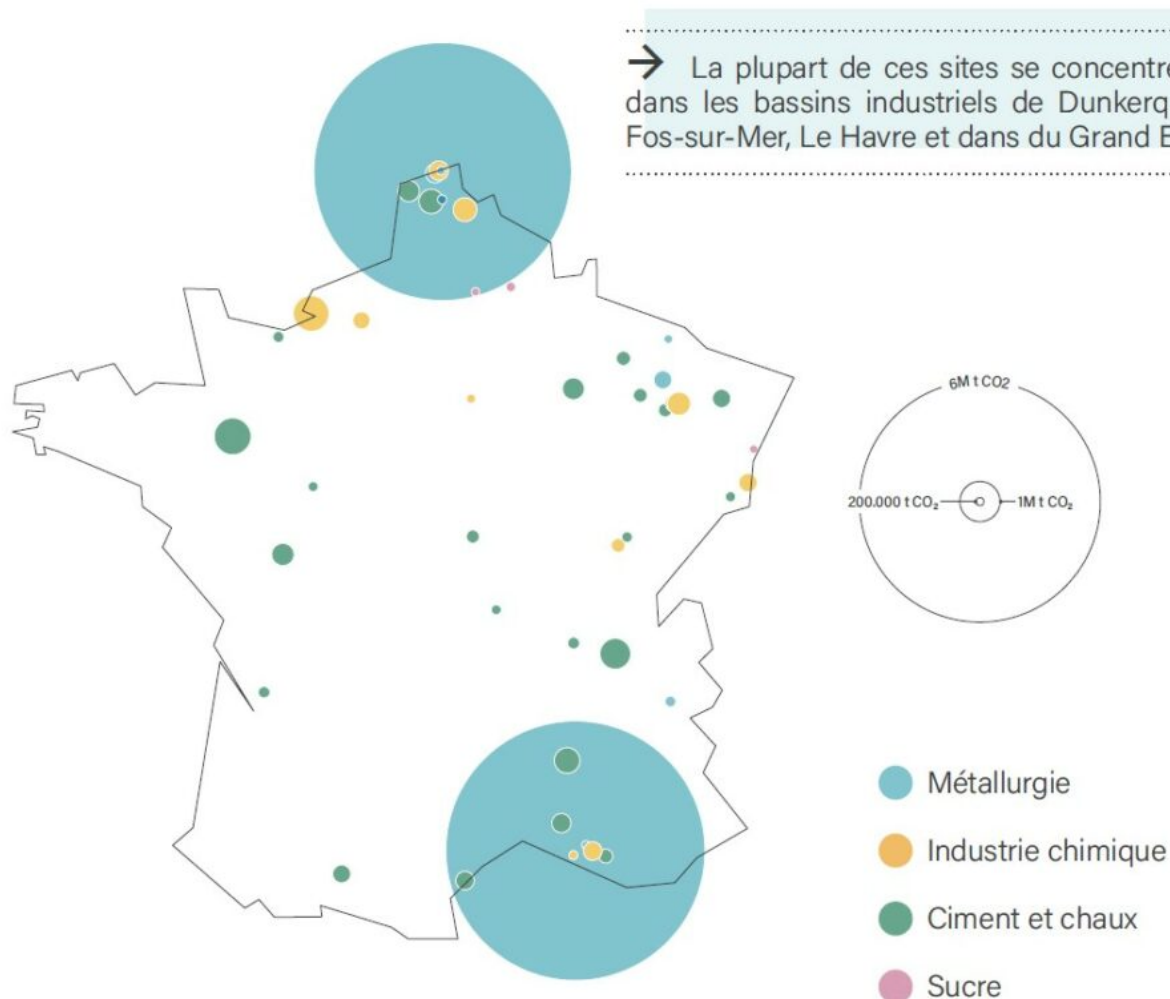


Selon [le Réseau action climat France](#), la cimenterie Calcia figure parmi les 50 plus sites industriels émettant le plus de CO2 de l'Hexagone. Si aucun site n'est implanté dans le Vaucluse, l'essentiel de ces installations sont regroupées autour de l'étang de Berre ainsi que dans le Nord de la France.

Avec 461 millier de tonnes CO2 émis en 2022, la cimenterie Calcia de Beaucaire, créée en 1925, apparaît en 17^e position du top 50 des sites industriels émettant le plus de CO2 en France. Pour sa part, la cimenterie Lafarge du Teil en Ardèche arrive en 8^e position (625 milliers de tonnes).

Dans ce classement réalisé par [le Réseau action climat France](#), qui fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique et la transition écologique, c'est le site d'Arcelor Mittal de Fos-sur-Mer dans les Bouches-du-Rhône qui arrive en tête avec 6 446 tonnes de CO2 émis l'année dernière. Parmi ces installations polluantes, un grand nombre se trouvent autour de l'étang de Berre ainsi que dans le Nord de la France (les sites de Dunkerque et Fos-sur-Mer représentent 25% des émissions de gaz à effet de serre de l'industrie française). On en trouve également un certain nombre dans le Grand Est ainsi qu'en Normandie. En termes d'activités, se sont celles de la métallurgie, suivies de celles des ciments et chaux, puis l'industrie chimique et le sucre qui constituent ces plus gros émetteurs de CO2. Au total, la part des émissions de ces 50 sites représentent 10% des émissions nationales de CO2 et près de 60% des émissions industrielles.

Ecrit par le 14 avril 2025

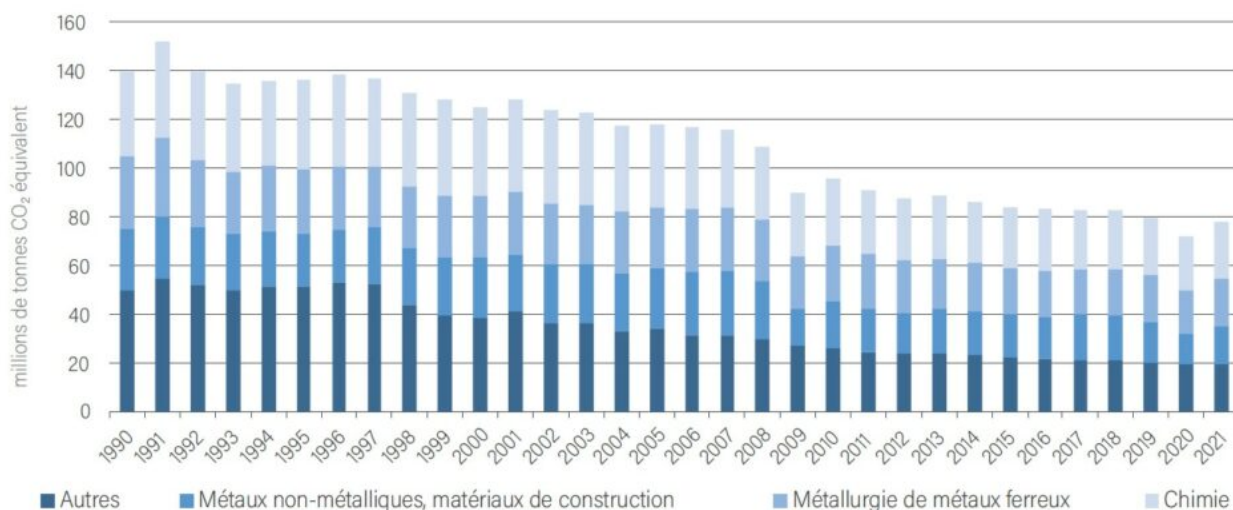


Une mutation en profondeur ?

Cependant, le volume des émissions de CO₂ de l'industrie a presque diminué de moitié entre le début des années 1990 et 2021. Entre 2019 et 2022, la cimenterie de Beaucaire, qui emploie plus d'une centaine de personnes, a ainsi réduit ses émissions de -11,2%. Sur cette période, 37 des 50 plus gros émetteur de CO₂ ont également réduit leur rejet de gaz à effet de serre.

Si bon nombre de ces industriels semblent avoir amorcé une réduction de ses émissions globales depuis 2019, il reste cependant à confirmer qu'il ne s'agit pas d'une tendance conjoncturelle mais bien d'une transformation écologique pérenne. Ainsi, dans le même temps, le site Lafarge du Teil a vu ses émissions augmenter de +13,3%.

Ecrit par le 14 avril 2025



Répartition des émissions de CO₂ du secteur de l'industrie manufacturière et construction en France.

« L'industrie a entamé sa transition carbone au début des années 1990, principalement l'industrie chimique grâce à de nouvelles technologies de production moins émettrices de protoxyde d'azote (N₂O), explique [le rapport](#) de Réseau action climat France. Les autres industries n'ont pas engagé de transformations environnementales et la réduction de leurs émissions est à imputer aux fermetures de sites, délocalisations et importations. Ces dernières années, en dehors de la réduction des émissions causée par la diminution de la production pendant la crise économique de 2008, les émissions du secteur n'ont pratiquement pas diminué. Le budget carbone de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) alloué au secteur de l'industrie a été respecté seulement en 2020, du fait du ralentissement économique lié à la pandémie et pourrait l'être pour l'année 2022, placée sous le signe de la sobriété énergétique forcée. »

Pour rappel, les objectifs en France sont une baisse de 40% des émissions de CO₂ entre 2018 et 2030, soit une réduction de 7,8 millions de tonnes chaque année. De quoi alors inscrire l'industrie française de l'acier dans la trajectoire de l'Accord de Paris. Le but final étant d'atteindre une neutralité carbone en 2050.

Pollution de l'air par l'ozone : renforcement des contrôles anti-pollution en Vaucluse

Écrit par le 14 avril 2025



[Après la mise en alerte du Vaucluse](#) suite au dépassement des seuils d'information de la concentration d'ozone dans l'atmosphère du département, la préfète de Vaucluse vient d'annoncer le renforcement des contrôles anti-pollution.

Par délégation du préfet, AtmoSud, association agréée par l'État pour la surveillance de la qualité de l'air, informe la population et les collectivités territoriales de l'activation de la procédure préfectorale d'information-recommandation, aujourd'hui, le 18 juillet 2023.

[Outre les recommandations sanitaires et comportementales](#) diffusées auprès de la population en particulier pour les personnes sensibles, la préfète de Vaucluse, décide le renforcement :

- des contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- des contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique par les services concernés ;
- de la vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;

Ecrit par le 14 avril 2025

- des contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs ;
- contrôles du respect des prescriptions ICPE ;
- des contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets verts à l'air libre.

En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, des mesures complémentaires pourraient être déclenchées.

Pour toute information complémentaire sur :

- l'évolution du pic de pollution : <https://www.atmosud.org>
- les recommandations sanitaires et comportementales : <https://www.ars.sante.fr>

Bulletin vidéo Territorial d'Atmosud du second trimestre

Alerte pollution en Vaucluse ce mardi 11 juillet 2023

Ecrit par le 14 avril 2025



La persistance de l'épisode de pollution de l'air par l'ozone et par les particules fines pm10 pousse la préfecture de Vaucluse à déclencher l'alerte pollution de niveau 1 pour la journée de demain.

Demain, mardi 11 juillet, la qualité de l'air reste mauvaise en raison des concentrations en ozone, mais également en particules fine PM10. Ces particules proviennent d'une masse désertique saharienne qui impactera les départements littoraux de la région et le Vaucluse.

Compte tenu de la persistance de cet épisode de pollution de l'air, le préfet de la zone de défense Sud, déclenche, pour le second jour consécutif la procédure d'alerte de niveau 1 relative à la pollution de l'air à l'ozone et particules fines PM10 pour la journée de demain, mardi 11 juillet 2023.

En complément des renforcements de contrôles de la procédure d'information et de recommandation, la préfète de Vaucluse a décidé la mise en œuvre des mesures d'urgence suivantes :

- Abaissement de 20km/h des vitesses maximales autorisées sur l'ensemble des voiries du département, sans toutefois descendre en dessous de 70km/h ;
- Mise en œuvre des prescriptions particulières de niveau 1 prévues dans les autorisations d'exploitation des ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement).

Ecrit par le 14 avril 2025

- Raccordement électrique à quai des bateaux fluviaux en substitution à la production électrique de bord par les groupes embarqués (dans la limite des installations disponibles).
- Suspension de l'utilisation d'appareils de combustion de biomasse non performants ou groupes électrogènes.
- Report des travaux d'entretien ou de nettoyage effectués avec des outils non électriques (tondeuse, taille-haie...) ou des produits à base de solvants organiques (white-spirit, peinture...)
- Maîtrise de la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation).
- Respect de l'interdiction des brûlages à l'air libre des déchets verts.
- Suspension de la pratique de l'écobuage et des opérations de brûlage à l'air libre des sous-produits agricoles.
- Report des épandages de fertilisants minéraux et organiques.

En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, d'autres mesures complémentaires pourraient être déclenchées.

Procédures activées et degré de vigilance associé par département

Le : 10/07/2023



Le : 11/07/2023



Par ailleurs, cette procédure d'alerte est assortie des recommandations sanitaires et de comportement suivantes :

Pour protéger votre santé :

- Réduisez vos activités physiques et sportives intenses à l'extérieur.
- En cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé.
- Si vous êtes sensible ou vulnérable, privilégiez les sorties les plus brèves, celles qui demandent le moins

Ecrit par le 14 avril 2025

d'effort et évitez de sortir durant l'après-midi.

Pour aider à améliorer la qualité de l'air :

- Limitez vos déplacements privés et professionnels, ainsi que l'usage de véhicules automobiles en privilégiant le covoiturage et les transports en commun.
- Privilégiez pour les trajets courts les modes de déplacements non polluants (marche à pied, vélo).
- Différez, si vous le pouvez, vos déplacements.
- Respectez l'interdiction des brûlages à l'air libre.
- Reportez les travaux d'entretien ou nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis.

Pour toute information complémentaire sur :

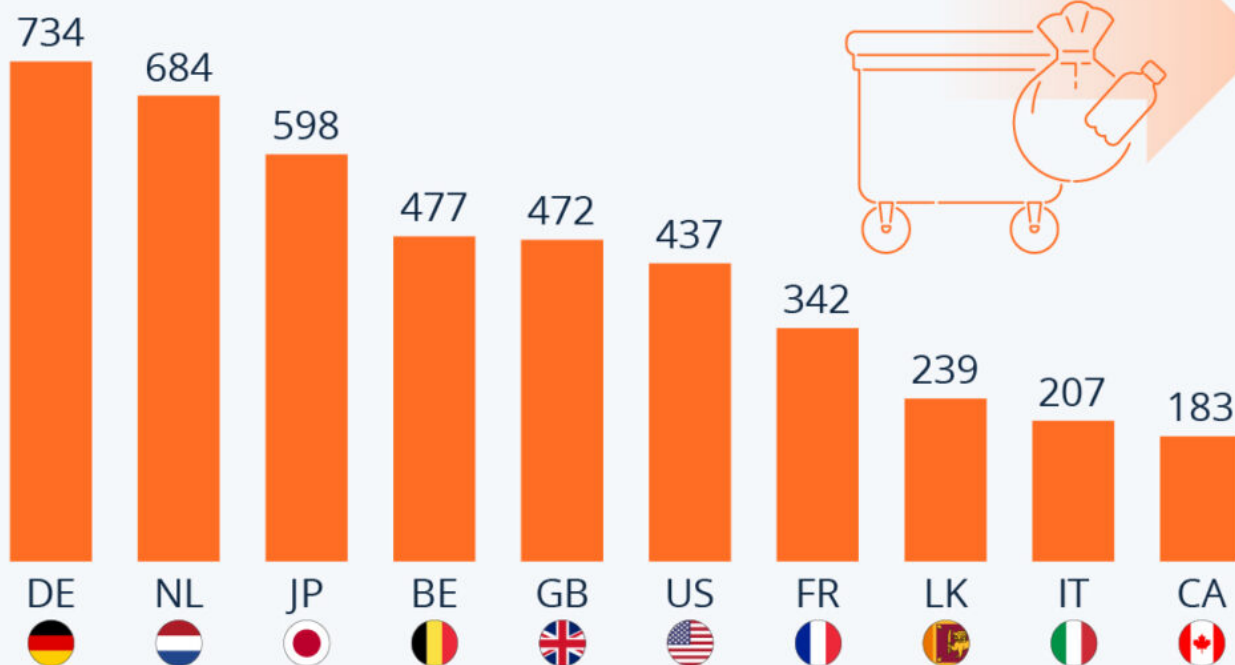
- l'évolution du pic de pollution : <https://www.atmosud.org>
- les recommandations sanitaires et comportementales : <https://www.ars.sante.fr>

Déchets plastiques : qui sont les plus grands exportateurs ?

Ecrit par le 14 avril 2025

Déchets plastiques : qui sont les plus grands exportateurs ?

Quantité de déchets plastiques exportés dans le monde en 2022, par pays (en mille tonnes) *



* Déchets, rognures et débris de matières plastiques.

Source : Centre du commerce international (ITC), UN Comtrade



statista

L'Allemagne est le pays qui a exporté le plus de [déchets plastiques](#) au monde en 2022. C'est ce qui ressort de l'étude « [Trademap](#) », qui rassemble des données sur les importations et les exportations du Centre du commerce international (ITC) et de la base de données Comtrade des Nations Unies (UN Comtrade).

Écrit par le 14 avril 2025

Toutefois, le pays exporterait de moins en moins de déchets plastiques à l'étranger, selon l'Office fédéral allemand des statistiques Destatis : au cours des dix dernières années, la quantité de déchets plastiques exportés a diminué de moitié. Cela s'explique notamment par les restrictions à l'importation de déchets plastiques imposées par certains pays asiatiques.

Le deuxième plus grand exportateur de déchets plastiques en 2022 était les [Pays-Bas](#), avec un peu plus de 684 000 tonnes, suivis du Japon avec une quantité d'exportation de près de 597 700 tonnes. La France est le septième exportateur de déchets plastiques, avec un peu plus de 342 000 tonnes exportées à l'étranger l'année dernière.

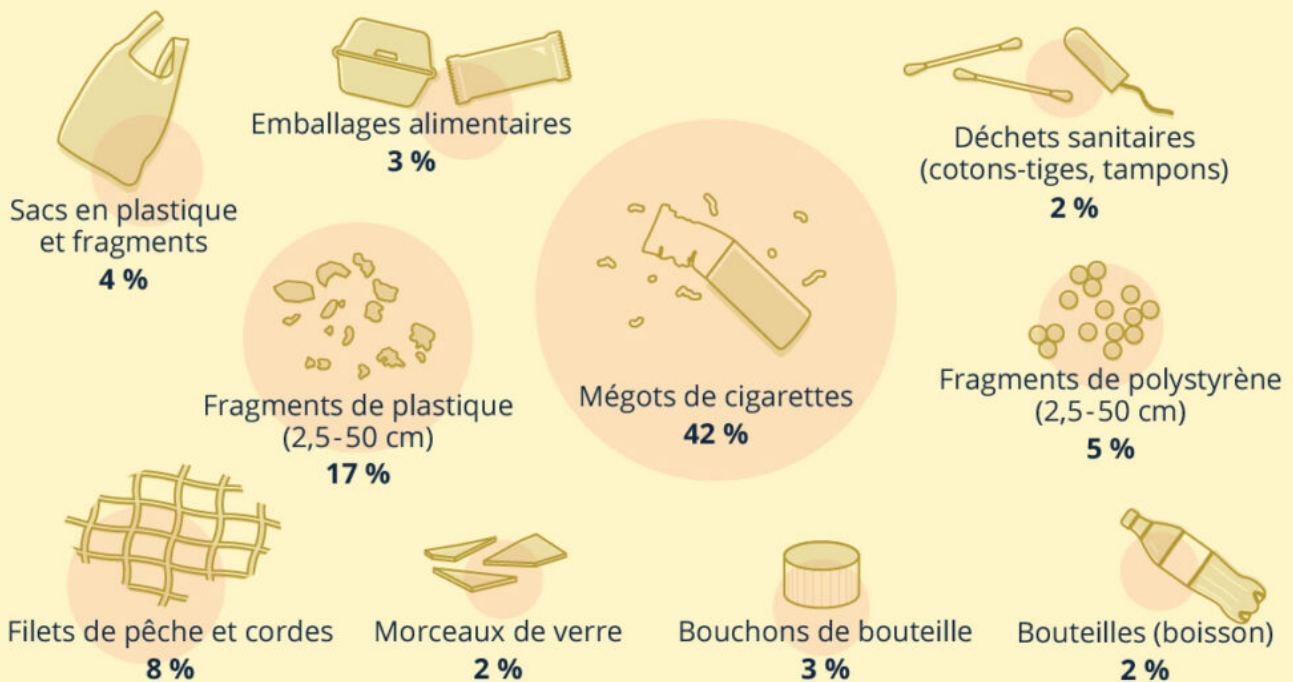
De Claire Villiers pour [Statista](#)

Les déchets que l'on retrouve le plus sur les plages européennes

Ecrit par le 14 avril 2025

Les déchets qui polluent nos plages

Objets les plus collectés lors des ramassages de déchets sur les plages en Europe en 2022, en %



Basé sur l'analyse de 598 978 déchets récoltés sur les plages de l'océan Atlantique et des mers Méditerranée, Adriatique, du Nord, Baltique et Noire.

Source : Surfrider Foundation Europe



Chaque année, l'ONG Surfrider Foundation publie une [étude](#) sur les types de déchets les plus couramment retrouvés sur les plages en Europe. En 2022, près de 600 000 déchets récoltés au cours de 321 opérations de nettoyage menées sur les littoraux européens ont été analysés. Les résultats révèlent que les mégots de cigarettes sont de loin les déchets les plus fréquemment retrouvés. Ils représentent 42 % des objets trouvés lors des opérations de ramassage sur les plages.

Ecrit par le 14 avril 2025

On trouve ensuite les [fragments de plastique](#) (2,5 à 50 cm), qui comptent pour 17 % des déchets ramassés, puis les morceaux de filets de pêche et de cordes (8 %) et les fragments de polystyrène (5 %). Malgré la limitation voire l'interdiction des sacs plastiques à usage unique dans la majorité des pays d'Europe, beaucoup sont encore abandonnés dans la nature. L'an dernier, les sacs plastiques (et leurs fragments) ont représenté 4 % des déchets ramassés sur les littoraux européens. L'infographie ci-dessous donne un aperçu des types de déchets les plus récoltés, constituant ensemble près de 90 % du total analysé.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Goult : 3e journée de nettoyage du Calavon-Coulon



Ecrit par le 14 avril 2025

Mercredi 24 mai 2023, le Parc naturel régional du Luberon et ses partenaires organisent une 3^e journée de sensibilisation à la gestion des déchets, avec une opération de nettoyage de la rivière Calavon-Coulon dans le secteur de Goult.

Cette journée fait suite à deux journées de nettoyage organisées en mars et avril 2023, qui avaient permis de collecter plus de 2 tonnes de déchets plastiques et divers.

Si vous souhaitez participer à l'action, il vous faudra vous équiper de bottes ou de bonnes chaussures de marche et de vêtements adaptés. Pour l'occasion, une présentation de la convention de partenariat 2022-2026 liant le Parc du Luberon et RTE concernant l'Espace naturel sensible sera proposée à 14h, en présence des représentants des deux structures.

Pourquoi une opération de nettoyage du cavalon ?

Suite aux dernières crues du Calavon, de nombreux déchets tapissent le cours d'eau. Cette pollution plastique concerne principalement le linéaire entre le Pont Julien et La Bégude dans les secteurs de Bonnieux, Roussillon et Goult. Cette pollution plastique a des impacts environnementaux, sociaux et économiques : les espèces animales meurent, se blessent ou développent des maladies en les ingérant ou en s'y enchevêtrant ; les sols et l'eau sont contaminés par les microplastiques issus de leur dégradation avec une toxicité significative reconnue sur la santé humaine.

Ainsi, le 15 mars, une première opération sur le secteur du Pont Julien avait eu lieu, réunissant une cinquantaine de jeunes des centres de loisirs, qui avaient pu ramasser près de 3 m³ de déchets. Une deuxième journée ouverte à tous avait également eu lieu le 19 avril sur le secteur de Goult (voir photo ci-dessous), pour poursuivre le nettoyage de la rivière et la sensibilisation à la gestion des déchets. Près de 2 tonnes de déchets avaient été collectées.



Avant journée de nettoyage du 19 avril 2023



Après nettoyage

J.G.

Informations pratiques

Écrit par le 14 avril 2025

9h. Prévoir un équipement adapté et un pique-nique. 24 mai. S'inscrire par téléphone au 04 90 04 42 00 ou sur www.parcduluberon.fr/nettoyons-calavon. Le lieu exact de RDV sera communiqué par e-mail après inscription.

Plan Régional Santé : 25% des décès sont attribués à l'environnement



25% des décès sont attribués à l'environnement, une bonne raison pour l'[Agence régionale de santé](#) (ARS) de s'en préoccuper en participant au 4^e Plan Régional Santé Environnement (PRSE).

Ecrit par le 14 avril 2025

Le [PRSE 2022-2027 de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) recense les risques qui impactent notre santé, qu'il s'agisse de polluants naturels, domestiques, industriels ou professionnels et qui constituent un réel enjeu de santé publique. La qualité de l'air et de l'eau, le niveau du bruit, des résidus de produits chimiques comme l'amiante ou le plomb nous affectent.

Le 7 avril dernier, les élus du Conseil économique, social, environnemental de la Région Sud (CESER) ont auditionné Thierry Margueron, en charge du département Santé et Environnement à l'ARS. « 70% de ce qui impacte notre santé est influencé par une politique d'aménagement, annonce-t-il d'emblée. Globalement, 50% par notre mode de vie et des facteurs socio-économiques et 20% par le patrimoine génétique que nous ont légué nos parents et grands-parents. » En détails, il s'agit des effets directs comme les conséquences de températures élevées en combinaison avec les UV sur les cancers de la peau par exemple, ou l'altération du sommeil en période de canicule.

Autres effets mais indirects : les risques de maladies à transmission virale telles que la dengue, la maladie de lyme, ou encore le chikungunya. Le réchauffement climatique va provoquer la prolifération de bactéries avec la hausse de température des océans, sans parler de la fonte du permafrost qui va libérer virus, bactéries et allergènes qui avaient été congelés pendant des siècles. Ce qui va évidemment provoquer des troubles respiratoires sur les asthmatiques par exemple.

« Quelles politiques stratégiques adopter pour limiter cet impact négatif ? »

C'est la question que pose Thierry Margueron. « D'abord, végétaliser les espaces et les bâtiments, aménager des îlots de fraîcheur, dés-imperméabiliser les sols, créer des étendues d'eau, réduire le trafic d'engins thermiques », poursuit-il. Ce qui implique qu'urbanistes, architectes, collectivités locales, associations, citoyens et aménageurs du territoire travaillent en synergie pour mieux prendre en compte la santé, en réduisant l'exposition aux polluants (air, eau, bruits), en conseillant des comportements sains (alimentation, activités physiques), en aménageant des pistes cyclables, en agençant des parking et des aires de jeu. « Bref, en créant des conditions de vie favorables au bien-être, à la qualité de vie et à la santé du plus grand nombre » ajoute-t-il.

« On a remarqué que les épisodes de canicule ont fait augmenter en masse la mortalité, notamment des personnes âgées et des plus vulnérables, qu'ils sont déclenchés d'énormes incendies que les pompiers ont mis des jours et des nuits à éteindre, comme en Gironde l'été dernier », développe-t-il.

« L'urbanisme doit être réparateur pour réduire les inégalités, précise Thierry Margueron pour conclure. On a pensé construire des rocades pour fluidifier la circulation en dehors des bassins de vie. » Le problème, c'est qu'à Avignon, la fameuse Rocade Charles de Gaulle est empruntée par 50 000 véhicules par jour, dont des milliers de poids-lourds qui perturbent la vie des riverains et provoquent nombre de maladies cardiaques et pulmonaires, sans parler de dépressions nerveuses. Et qu'on parle de la LEO (Liaison est-ouest) pour l'éviter, mais que le projet né en 1987 n'a toujours pas abouti...

Autre constat : dans les hôpitaux, on a remarqué que dans les chambres qui donnent sur les arbres et la nature, les patients se rétablissent plus vite que ceux qui ont une vue imprenable sur le bitume et le parking. Et pour ceux qui douteraient de l'impact négatif de l'environnement sur la santé, une enquête

Ecrit par le 14 avril 2025

du Sénat menée en 2000 a démontré que le coût de la pollution de l'air coûte entre 67 et 98 milliards d'euros et qui paie la facture ? La Sécurité Sociale pour des pathologies cardio-vasculaires, pulmonaires et pour des cancers.